



UCARE Transformation de produits fermiers

BP Responsable d'Entreprise Agricole

Formation courte

- > Valider l'Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) du BP Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA) niveau 4
- > Savoir mettre en place un projet de transformation de produit fermier

Contenu de la formation

- ✔ Diagnostiquer son exploitation en vue d'un projet d'atelier de transformation
- ✔ Concevoir son projet de transformation (étude d'opportunité économique et commerciale, conception du laboratoire, financement)
- ✔ Appréhender la réglementation et des normes d'hygiène alimentaire
- ✔ Maîtriser la pratique technique de transformation de produits agricoles bruts (animal et végétal)
- ✔ Visites d'exploitations réalisant la transformation à la ferme

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Documentations techniques agroalimentaire

✔ Modalités pédagogiques

- Cours par des formateurs spécialisés
- Intervenants professionnels
- Visites d'ateliers de transformation à la ferme
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique

La réussite se cultive ici.

Dates :

Du 20 novembre au 1^{er} décembre 2023

Durée :

70h sur deux semaines consécutives

Financement :

La formation, gratuite pour les personnes en recherche d'emploi, est financée par la région Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2023-2026. Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation

Autres possibilités de financement : CPF, CPF de transition, VIVEA, capitaux propres.

Modalités pratiques et inscription

- S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription disponible sur notre site internet.
- Participer à un entretien de motivation qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.
- Réaliser des tests de positionnement.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

L'UCARE est validée après soutenance orale avec support écrit sur un projet de mise en place de transformation de produit agricole à la ferme (exploitation existante ou futur), devant un jury de professionnel.



Responsable pédagogique : Julie FONSON - T. 02 41 61 05 30
julie.fonson@educagri.fr

Assistante formation : Janic CHAMPION - T. 02 41 61 05 30
janic.champion@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (Lire, écrire, compter)
- Justifier d'un diplôme de niveau 3 et d'un an d'expérience professionnelle ; ou d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum dans le domaine agricole ; ou de 3 ans dans un autre domaine agricole

Conditions d'accès

Satisfaire à l'entretien de motivation et aux tests de positionnement organisés par le centre.

→ lefredne-angers-segre.fr